



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

PROCES VERBAL N° 15

Réunions du : 09 et 10 mars 2020.

A : 17 h 30

Lieux : Antennes de Dieppe, Bois Guillaume et Le Havre

Présidence : M. Laurent LE FEBVRE

Membres participants : Mmes Yvette BOTTE, Marie-Rose CASTEL, MM. Thierry BLONDEL, Gérard DUVAL, Pierre LECORNU, Jean-Pierre LEVEE, André MAROLLE, Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.

Membres absents excusés : MM. Dany COLE, Gérard DEMARRE, Gérard LELIEVRE, Jean-Marc VAUTIER.

§§§§

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délaï de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, **c'est aussi le club recevant** qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via Footclubs et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

Championnat Vétérans : comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran.

Critérium Vétérans : à compter de la saison 2019/2020, les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran, et procéder à 5 remplacements. Cette mesure ne s'applique pas pour **la coupe Vétérans André Strappe** ou 14 joueurs au maximum peuvent être inscrits sur la feuille de match.



ADOPTION DE PROCES-VERBAL

La Commission procède à l'adoption du procès-verbal n° 14 et de son annexe du 25 février 2020, mis en ligne le 03 mars 2020, sous réserve de la correction ci-après :

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE G

Match n° 21782738 LE HAVRE S'PORT 2 / US EPOUVILLE 3 du 9 février 2020.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à LE HAVRE S'PORT et non au HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORT.

§§§§

CALENDRIER GENERAL

CHAMPIONNATS SENIORS ET SENIORS VETERANS

La journée du 15 décembre 2019, reportée au 1^{er} mars 2020, est à nouveau reportée au dimanche 7 juin 2020.
La journée du 8 mars 2020 est reportée au dimanche 26 avril 2020.

COUPES DEPARTEMENTALES SENIORS ET SENIORS VETERANS

La programmation des journées est désormais la suivante :

1/16^{ème} de finale : dimanche 22 mars 2020.

1/8^{ème} de finale : dimanche 19 avril 2020.

Quarts de finale : vendredi 8 mai 2020.

Demi-finales : jeudi 21 mai 2020.

Finale : dimanche 14 juin 2020.

Lors de ces dates d'organisation de tours de coupes, des matchs de rattrapage de championnat pourront être programmés pour celles des équipes qui ne sont plus concernées par la coupe.

Le tableau des compétitions de District, en sa version 10, publié sur le site du DFSM, intègre les modifications détaillées ci-avant.

DECISIONS

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 21780804 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE (2) / AS SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE (1) du 12 janvier 2020

La Commission, prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 février 2020 (PV publié le 3 mars 2020),

- homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21780831 ASCJ KURDISTAN (1) / CMS OISSEL (3) du 26 janvier 2020

La Commission, prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 février 2020 (PV publié le 3 mars 2020),

- homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 21781404 FC DE LA VARENNE (1) / GCO BIHOREL (2) du 26 janvier 2020

La Commission, prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 février 2020 (PV publié le 3 mars 2020),

- homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.



Match n° 21781403 A HOULME BONDEVILLE FC (2) / AS BUCHY (1) du 26 janvier 2020

La Commission, prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 février 2020 (PV publié le 3 mars 2020),

- homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21781406 ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE (1) A. MALAUNAY (1) du 26 janvier 2020

La Commission, prenant connaissance :

- de la décision de la Commission Départementale des Arbitres lors de sa réunion du 3 février 2020 (PV publié le 4 février 2020).
- de la décision de la Commission Départementale de Discipline lors de sa réunion du 24 février 2020 (PV publié le 27 février 2020).
- donne match à jouer à une date ultérieure, sur un terrain neutre, en présence de trois arbitres officiels et d'un délégué à la charge partagée des deux clubs.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 21781536 CAUDEBEC SAINT PIERRE FC (2) / STADE DE GRAND QUEVILLY (2) du 26 janvier 2020

La Commission, prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 février 2020 (PV publié le 3 mars 2020),

- donne match perdu par pénalité, avec 0 point, sur le score de 0 but à 3 à l'équipe de CAUDEBEC SAINT PIERRE FC (2) pour en faire bénéficier l'équipe du STADE DE GRAND QUEVILLY (2) sur le score de 3 buts à 0.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 21781666 CS GRAVENCHON 2 / US VATTEVILLE BROTONNE 1 du 26 janvier 2020

La commission, prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 février 2020 (PV publié le 3 mars 2020),

- homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 21781783 OH TREFILIERIES NEIGES (3) / AS MONTIVILLIERS (2) du 12 janvier 2020

La commission, prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, Antenne du Havre, lors de sa réunion du 27 février 2020, (Annexe au PV publiée le 4 mars 2020 sous Footclubs),

- donne match perdu par pénalité, avec 0 point, sur le score de 0 but à 3, au club de l'OH TREFILIERIES NEIGES (3) pour en faire bénéficier le club de l'AS MONTIVILLIERS (2) sur le score de 3 buts à 0.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 21782043 ENTENTE VIENNE ET SAANE (3) / FC DU PETIT CAUX (2) du 12 janvier 2020

La commission, prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 février 2020 (PV publié le 3 mars 2020),

la commission :

- homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21782046 FC BELLEVILLE SUR MER (2) / CA LONGUEVILLE SUR SCIE (2) du 19 janvier 2020

La commission, prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 février 2020 (PV publié le 3 mars 2020),

- homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.



SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 21782171 AS ALLOUVILLE BELLEFOSSE / CANY FC (3) du 19 janvier 2020

La commission, prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 février 2020 (PV publié le 3 mars 2020),

- homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 2178 2607 0. DARNETAL (2) / FC VIEUX MANOIR (1) du 9 février 2020

La commission, prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 février 2020 (PV publié le 3 mars 2020),

- homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21782568 ASL FERRIEROISE (1) / FUSC BOIS-GUILLAUME (3) du 12 janvier 2020

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21782606 AS RONCHEROLLES (1) / AC BRAY EST (2) du 9 février 2020

La composition de l'équipe de l'AC BRAY EST (2) et le score confirmé par les deux clubs étant parvenus au DFSM, la Commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 21783820EU FC (2) / SAINT AUBIN UNITED FC (2) du 12 janvier 2020.

La commission, prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 février 2020 (PV publié le 3 mars 2020),

- homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 21783927 AJC BOSCH LE HARD (2) / FC LIMESY (2) du 9 février 2020.

La commission, prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 février 2020 (PV publié le 3 mars 2020),

- homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 21784086 AS COLLEVILLE-ANGERVILLE 1 / JS SAINT LEONARD 76.1 du 2 février 2020

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 21786848 FC DAVIGEL DIEPPE / ENTENTE VIENNE ET SAANE 4 du 9 février 2020.

La Commission, prenant connaissance de l'appel du FC DAVIGEL DIEPPE, en date du 5 mars 2020, auprès de la CD d'Appel du DFSM, place le dossier en instance d'homologation.

§§§§



HOMOLOGATIONS

RENCONTRES DU 16 FEVRIER 2020

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 21782576 AS CANTON D'ARGUEIL (2) / ES SAINT AUBIN CELLOVILLE (1) du 8 décembre 2019
Réserves d'avant match déposées par l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE, non confirmées.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 21784078 AS COLLEVILLE-ANGERVILLE 1 / US YEBLERONNAISE 1 du 10 novembre 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 21787214 FC OFFRANVILLE (4) / FC BRACHY du 8 décembre 2019.
Match n° 21787217 ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP (4) / NEUVILLE AC (3) du 8 décembre 2019.
Les deux rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 21892371 ENTENTE SAINT VIGOR YMONVILLE-SAINT AUBIN ROUTOT (3) / AS LANQUETOT (1) du 20 octobre 2019
Match n° 21892397 US SAINT THOMAS (3) / FC LITTORAL (1) 8 décembre 2019 du 3 novembre 2019
Les deux rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 21885761 AMS PETIVILLE (3) / AMS GRAINVILLE YMAUVILLE (2) du 3 novembre 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 21799201 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE (11) / AS CANTON D'ARGUEIL (11) du 8 décembre 2019.
En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée au 22 mars 2020.

Match n° 21799214 GCO BIHOREL (11) / SC BOIS GUILLAUME (11) du 26 janvier 2020.
En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée au 19 avril 2020.

Match n° 2179922 O DARNETAL (11) / SC PETIT COURONNE (11) du 2 février 2020.
En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée au 22 mars 2020.

Match n° 21799196 ES SAINT AUBIN CELLOVILLE (11) / US QUEVILLY ROUEN METROPOLE (11) du 8 décembre 2019.
La rencontre a été inversée et est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 21799982 FC DES VILLAGES (11) / FC BOOS (11) DU 24 NOVEMBRE 2019.
En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée au 12 avril 2020.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 21800362 US ST MARTIN OSMONVILLE (11) / FC SOMMERY (11) du 2 février 2020.
En raison d'un arrêté municipal, la rencontre a été reportée au 12 avril 2020.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 21788383 AS MUNICIPaux DE BARENTIN (11) / AS SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE (11) du 10 novembre 2019.
Match n° 21788394 AS SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE (11) / FC LE TRAIT DUCLAIR (11) du 24 novembre 2019.
Match n° 21788427 US PRESQU'ÎLE 11/ US VALLEES CAUDEBEC 11 du 02 février 2020.
Les trois rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 21801703 ES INTERCOMMUNAL SAINT ANTOINE (11) / JS NOINTOT (11) du 3 novembre 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 21797444 ATHLETI'CAUX FC (11) / ESM GONFREVILLE ORCHER (11) du 24 novembre 2019
La rencontre a été inversée.
Match n° 21797477 SAFRAN NACELLE NORMANDIE (11) / ENTENTE MANEGLISE-ESPC (11) du 2 février 2020
Les deux rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

RENCONTRES DU 23 FEVRIER 2020

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 21780790 MONT SAINT AIGNAN FC (2) / AS SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE (1) du 03 novembre 2019.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 21780986 CANY FC (2) / HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORT 2 du 2 février 2020
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21780956 US DOUDEVILLAISE (1) / AS SAINT ADRESSE BUT (1) du 01 décembre 2019
En raison d'un terrain impraticable, la rencontre est reportée au 26 avril 2020.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 21781246 US LUNERAY (3) / O BELMESNIL du 1^{er} décembre 2019.
Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée à US LUNERAY.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 21781544 FC BONSECOURS SAINT LEGER (2) / CO CLEON (1) du 02 février 2020
Réserves d'avant match du FC BONSECOURS SAINT LEGER, non confirmées.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 21781629 US VALLEES (1) / SOLIDARITE S GOURNAY (2) du 3 novembre 2019
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n°21781782 RC HAVRAIS (1) / AS SAINT VIGOR YMONVILLE (1) du 8 décembre 2019

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 21781906 RC ETALONDES (2) / ES AUMAIE (2) du 1^{er} décembre 2019.

Match n° 21781936 US NORMANDE 76 (2) / ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP (3) du 02 février 2020.

Réserves d'avant match de l'US LA NORMANDE 76, non confirmées.

Les deux rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 21782031 ENTENTE VIENNE ET SAANE (3) / CA LONGUEVILLE SUR SCIE (2) du 10 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 21782158 YERVILLE FC (2) / CANY FC (3) du 10 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n°21782566 AS RONCHEROLLES (1 / FC VIEUX MANOIR (1) du 1^{er} décembre 2019

La rencontre a été inversée et est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 21784010 US SAINT JEAN FRESQUIENNES (2) / BREMONTIER Merval FC (1) du 02 février 2020

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée le 19 avril 2020.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 21786531 A. MALAUNAY (3) / ES SAINT AUBIN CELLOVILLE (2) du 3 novembre 2019

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21786576 GRAND COURONNE FC (2) / O. DARNETAL (3) du 26 janvier 2020

La rencontre a été inversée et homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 21786688 RC HAVRAIS (3) / AC SAINT ROMAIN COLBOC (3) du 8 décembre 2019

Match n° 21786689 US BOLBEC (3) / LE HAVRE FC 2012 (3) du 8 décembre 2019

Les deux rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 21786944 US VALLEES CAUDEBEC (2) / F BOUCLE DE SEINE (3) du 1^{er} décembre 2019.

Réserves d'avant match de F BOUCLE DE SEINE (3), non confirmées.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 21809752 AS LA LONDE (2) / FC BOOS (3) du 1^{er} décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 21809848 FC DES VILLAGES (1) / ISNEAUVILLE FC (1) du 8 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 21794743 US LES LOGES (1) / FLASH LIBRE AS HAVRE (1) du 1 décembre 2019

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 21794822 AS ANGERVILLE ORCHER (2) / MJ TROUVILLE ALLIQUERVILLE (2) du 10 novembre 2019

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 21892396 UNION FONTAINAISE (1) / ASL RAMPONNEAU FECAMP (2) du 8 décembre 2019

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 21885801 AMS PETIVILLE (3) / AS SAINT JEAN DE LA NEUVILLE (1) du 8 mars 2020

Match n° 21885763 AS NORVILLE (1) / ES INTERCOMMUNAL SAINT ANTOINE (3) du 10 novembre 2019

Réserves d'avant match de AS NORVILLE (1), non confirmées.

Les deux rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE G

Match n° 21788034 FC YPORT (1) / AS MONTIVILLIERS (4) du 2 février 2020

Match n° 21787981 FC GRUCHET LE VALLASSE (3) / JS NOINTOTAISE (1) du 3 novembre 2019

Les deux rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 21800182 STADE DE GRAND QUEVILLY (11) / ELBEUF EFMR 276 (11) du 2 février 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 21800269 ROUEN ATHLETIC CLUB (11) / STADE DE GRAND QUEVILLY (12) du 2 février 2020.

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée au 22 mars 2020.

Match n° 21800272 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE (12) / A ROUENNAISE DE FOOT (11) du 2 février 2020.

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre a été reportée au 12 avril 2020.

Match n° 21800240 GCO BIHOREL (12) / MUNICIPaux CANTELEU (11) du 3 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 21800359 AC BRAY EST (11) / FC DU NORD OUEST (11) du 2 février 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 21788241 AS FAUVILLE (11) / ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE (11) du 20 octobre 2019.

Match n° 21788266 GASEG SAINT RIQUIER (11) / AS OURVILLE EN CAUX (11) du 1^{er} décembre 2019.

Les deux rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 21801687 GAINNEVILLE AC (11) / USF FECAMP (11) du 20 octobre 2019

Match n° 21801732 US SAINT THOMAS (11) / AS ANGERVILLE ORCHER (11) du 1 décembre 2019

Les deux rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

§§§§§

COUPE SENIORS MATIN ROBERT BALLUET - 4ème tour, joué les 16 et 23 février 2020.

Match n° 22344993 YPREVILLE BIVILLE (1) / FC ROLLEVILLAIS (1).

Match n° 22345021 RC CAUDEBEC SAINT PIERRE (3) / FC THOUBERVILLE (1).

Les deux rencontres sont reportées au dimanche 15 mars 2020.

Match n° 22345017 ASM AMFREVILLE LA MIVOIE (1) / OH TREFILIERIES NEIGES (1).

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 22345003 A MALAUNAY (3) / US GREGES (2).

Forfait déclaré de l'US GREGES.

La Commission, jugeant en première instance,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'US GREGES, sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'A MALAUNAY sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 110€ à l'US GREGES,
- dit l'A MALAUNAY qualifiée pour la suite de la compétition.

Match n° 22345019 US SAINT THOMAS (2) / ES SAINT AUBIN CELLOVILLE (2).

Absence sur le terrain de l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE.

La Commission, jugeant en première instance,

- donne match perdu par forfait non déclaré à l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'US SAINT THOMAS sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 165€ à l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE,
- dit l'US SAINT THOMAS qualifiée pour la suite de la compétition.

Match n° 22345020 AL TOURVILLE LA RIVIERE FC (2) / ESM GONFREVILLE (3)

Absence sur le terrain de l'ESM GONFREVILLE.,

La Commission, jugeant en première instance

- donne match perdu par forfait non déclaré à l'ESM GONFREVILLE sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'AL TOURVILLE LA RIVIERE FC sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 165€ à l'ESM GONFREVILLE,
- dit l'AL TOURVILLE LA RIVIERE FC, qualifiée pour la suite de la compétition.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.



Match n° 22345000 STADE SOTTEVILLAIS CC (4) / DAVIGEL/ DIEPPE (1)

Une amende de 10€ est infligée au STADE SOTTEVILLAIS CC, pour deux licences manquantes (joueur ou dirigeant.)

Match n° 22344995 US CAILLY (1) / MUNICIPAUX BARENTIN (1)

Match joué sur les installations des MUNICIPAUX BARENTIN.

Match n° 22344996 MANEGLISE FC (1) / AC SAINT ROMAIN DE COLBOSC (3)

Match joué sur les installations de l'AC SAINT ROMAIN DE COLBOSC.

Match n° 22344997, FC MANNEVILLE LA GOUPIL (1) / FC YERVILLE (3)

Match joué sur les installations du FC YERVILLE.

Match n° 22345001 ASL SIERVILLE (1) / SAINT MACLOU DE LA BRIERE (1)

Match joué sur les installations de SAINT MACLOU DE LA BRIERE.

Match n° 22345009 GAINNEVILLE AC (3) / SAINTE MARIE DES CHAMPS (1)

Match joué sur les installations de SAINTE MARIE DES CHAMPS.

Match n° 22345013 FC DU NORD OUEST (3) / AS SAINT VIGOR D'YMONVILLE (1).

Match joué sur les installations de AS SAINT VIGOR D'YMONVILLE.

La Commission rappelle aux clubs que la même personne ne peut être inscrite, entraîneur ou dirigeant et police du terrain, sur la même feuille de match.

§§§§§

COUPE SENIORS APRES MIDI ANDRE CAILLOT - 3ème tour, joué le 16 et 23 février 2020

Match n° 22350506 AUQUEMENIL FC / US CRIEL SUR MER 2

La rencontre est reportée le 15 mars 2020.

Match n° 22350506 AS OUVILLE L'ABBAYE 2 / FC BARENTIN 2

Forfait déclaré de FC BARENTIN 2.

La Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- donne match perdu par forfait au FC BARENTINOIS (2) sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'AS OUVILLE L'ABBAYE (2) sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 110€ au FC BARENTIN, (annexe financière du DFSM),
- dit l'équipe de l'AS OUVILLE L'ABBAYE (2) qualifiée pour la suite de la compétition.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n°22350437 LE HAVRE FC 2012 (2) / ASL RAMPONNEAU FECAMP

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à LE HAVRE FC 2012.

Match n°22350442 MONT SAINT AIGNAN FC 3 / FC VIEUX MANOIR

Une amende de 5€ est infligée à MONT SAINT AIGNAN FC pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Mail : district@dfsm.fff.fr - Site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



Match n° 22350504 US NORMANDE 76 (2) / FC CRIQUIERS
Réserves d'avant match de FC CRIQUIERS, non confirmées.

Match n° 22350507 EU FC (2) / AS LE TREPORT (3)
Réserves d'avant match de EU FC 2, non confirmées.

Match n° 22350532 US BACQUEVILLE (2) / ES ETOUTTEVILLE YVECRIQUE
Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée à l'US BACQUEVILLE.

Match n° 22350633 FUSC BOIS GUILLAUME 3 / STADE SOTTEVILLE CC 3
Une amende de 5€ est infligée au FUSC BOIS GUILLAUME pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).
Une amende de 5€ est infligée à STADE SOTTEVILLE CC pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

§§§§§

COUPE SENIORS APRES MIDI JEAN MERAULT – 3^{ème} tour, joué le 16 et 23 février 2020

Match n° 22349374 AS FAUVILLE EN CAUX 2 / US HERICOURT

Match n° 22349377 ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE / FC LE TRAIT DUCLAIR 2

Match n° 22349539 US NORMANDE 76 / US LONDINIÈRES

Match n° 22349543 US ENVERMEU / FC TOTES

Match n° 22349545 FC OFFRANVILLE 2 / EU FC

Match n° 22349973 FC DE LA VARENNE / PLATEAU DE QUINCAMPOIX FC

Les rencontres sont reportées au 15 mars 2020.

Match n° 22349974 FC NORD OUEST / ROUEN SAPINS FC 2

La commission, prenant connaissance de la décision de la CD des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 27 février 2020, (PV publié sur le site du DFSM le 3 mars 2020),

- homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain ;
- dit l'équipe de ROUEN SAPINS FC 2 qualifiée pour la suite de la compétition.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 22349381 US CAP DE CAUX 2 / USF FECAMP 2

La rencontre s'est jouée le 15 février 2020.

Match n° 22349382 RC HAVRAIS / AS SAINT VIGOR D'YMONVILLE

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée au RC HAVRAIS.

Match n° 22349384 AS ANGERVILLE L'ORCHER / ATHLETI'CAUX FC 2

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée à l'AS ANGERVILLE L'ORCHER.

Match n° 2234938 LE HAVRE S'PORT FOOT / ESI SAINT ANTOINE

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à LE HAVRE S'PORT FOOT.

Match n° 22349980 AL DEVILLE MAROMME 3 / AS BUCHY

Réserves d'avant match de l'AS BUCHY, non confirmées.

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée à l'AL DEVILLE MAROMME.

§§§§§

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Mail : district@dfsm.fff.fr - Site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



TIRAGE DES COUPES DU DFSM

COUPE SENIORS MATIN ROBERT BALLUET

Le tirage au sort intégral des 1/16èmes de finale a eu lieu le mardi 10 mars 2020.

Tous les matches auront lieu le **dimanche 22 mars 2020**, à **10 heures 00**, sur le terrain du club premier nommé :

1. - SAINT SAUVEUR EMELLEVILLE.1 / - US SAINT MARTIN DU MANOIR 1
2. - ES MONTIGNY LA VAUPALIERE 1 / - FC ANNEVILLE SUR SCIE1
3. - DAVIGEL/DIEPPE 1 / - US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3
4. - ROGERVILLE FC 1 / - ASPPT ROUEN 3
5. - US CAILLY 1 / - US DE BOLBEC 3
6. - A ROUENNAISE DE FOOT 1 / - RC HAVRAIS 1
7. - YVETOT AC 4 / - A MALAUNAY 3
8. - GRAND QUEVILLY FC 4 / - HAVRE AC 3
9. - FC DE LA VARENNE 2 / - AS GOURNAY EN BRAY 3
10. - US SAINT MACLOU DE BRIERE 1 / - HAVRE CAUCRIAUVILLE S 4
11. - YERVILLE FC 3 / - US SAINT THOMAS 2
12. - AC SAINT ROMAIN DE COLBOSC 3 / - SAINT MARTIN DU VIVIER O 1
13. - SAINTE MARIE DES CHAMPS 1 / - US GRAMMONT 2
14. - AS LONDAISE 2 / - FC ROLLEVILLE1 **ou** YPREVILLE BIVILLE 1
15. - AS SAINT VIGOR D'YMONVILLE 2 / - CAUDEBEC SAINT PIERRE F **ou** FC THOUBERVILLE 1
16. AMFREVILLE LA MIVOIE **1ou** OH TREFILERIES NEIGES 4 / - AL TOURVILLE LA RIVIERE FC2

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation. Les équipes seront départagées directement par l'épreuve des coups de pied au but suivant la réglementation en vigueur.

Rappel des dispositions de l'article 6 du Règlement de la Coupe Seniors Robert Balluet :

« Les matches doivent avoir lieu sur des terrains répondant aux conditions de l'article 8 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime. En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime). »

COUPE SENIORS APRES MIDI ANDRE CAILLOT

Le tirage au sort intégral des 1/16èmes de Finale a eu lieu le mardi 10 mars 2020.

Tous les matches auront lieu le **dimanche 22 mars 2020**, à **14 heures 30**, sur le terrain du Club premier nommé :

- 01) – ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE (2) - A.C. BRAY EST (2)
- 02) – GRAND QUEVILLY.F.C. (3) - F.C. GRAINVILLE-LA-TEINTURIERE
- 03) – A.S. LE TREPORT (3) - YVETOT.A.C. (3)
- 04) – U.S. ENVERMEU (2) - S.C. OCTEVILLE (3)
- 05) – F.C. BAILLY-EN-RIVIERE - J.S. FONTENAY
- 06) – E.S. ETOUTTEVILLE-YVECRIQUE - U.S. CRIEL-SUR-MER (2)**ou** AUQUEMESNIL.F.C.
- 07) – F.C. BIVILLE-LA-BAIGNARDE - LE HAVRE.F.C. 2012 (2)
- 08) – U.S. MONCHY-SUR-EU - F.C. BREaute BRETTEVILLE (2)
- 09) – A.S. VALLEE DU DUN - A.J.C. BOSc-LE-HARD (2)
- 10) – O. DARNETAL (2) - A.S. OUVILLE L'ABBAYE (2)
- 11) – F.C. CRIQUIERS - A.S. SAINT-MARTIN DE BOSCHERVILLE
- 12) – TANCARVILLE.A.C. - ENTENT VIENNE ET SAANE (3)
- 13) – U.S. VATTEVILLE/BROTONNE (2) - F.U.S.C. BOIS GUILLAUME (3)



- 14) – R.C. HAVRAIS (2) - MONT SAINT AIGNAN (3)
15) – E.S. JANVAL/DIEPPE (2) - ROUEN.A.C.
16) – MAISON QUARTIER GRIEU VALLEE SUISSE - U.S. SAINT-THOMAS

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation. Les équipes seront départagées directement par l'épreuve des coups de pied au but suivant la réglementation en vigueur.

Rappel des dispositions de l'article 6 du Règlement de la Coupe Seniors André Caillot :

« Les matches doivent avoir lieu sur des terrains répondant aux conditions de l'article 8 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime. En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime). »

COUPE SENIORS APRES MIDI JEAN MERAULT

Le tirage au sort intégral des 1/16èmes de Finale a eu lieu le mardi 10 mars 2020.

Tous les matches auront lieu le dimanche **22 mars 2020**, à **14 heures 30**, sur le terrain du Club premier nommé :

1. – A.S. ANGERVILLE L'ORCHER - A. MALAUNAY
2. – U.S. BACQUEVILLE-EN-CAUX - A.S. FAUVILLE-EN-CAUX (2) **ou** U.S. HERICOURT-EN-CAUX
3. – PLATEAU QUINCAMPOIX.F.C. **ou** F.C. DE LA VARENNE - F.C. BARENTIN
4. – A.L. TOURVILLE-LA-RIVIERE.F.C. - A.S. GOURNAY-EN-BRAY (2)
5. – F.C. LE TRAIT/DUCLAIR (2) **ou** ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE - U.S. LONDINIÈRES **ou** U.S. NORMANDE 76
6. – GAINNEVILLE.A.C. (2) - F.C. PETIT-CAUX
7. – F.C. TOTES **ou** U.S. ENVERMEU - A.S. BUCHY
8. – SAINT-AUBIN UNITED.F.C. - U.S.F. FECAMP (2)
9. – ROUEN SAPINS.F.C. (2) - E.S. JANVAL/DIEPPE
10. – A.S. SAINT-PIERRE DE VARENNEVILLE - C.O. CLEON (2)
11. – A. LE HOULME BONDEVILLE.F.C. (2) - LE HAVRE S'PORT FOOT
12. – U.S. GODERVILLE - R.C. HAVRAIS
13. – U.S. DOUDEVILLE - CAUDEBEC SAINT-PIERRE.F. (2)
14. – S.C. OCTEVILLE-SUR-MER (2) - F. BOUCLE DE SEINE
15. – U.S. CRIEL-SUR-MER - A.S. LE TREPORT (2)
16. – F.C. OFFRANVILLE (2) **ou** EU.F.C.- A.S. SASSETOT THEROULDEVILLE

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation. Les équipes seront départagées directement par l'épreuve des coups de pied au but suivant la réglementation en vigueur.

Rappel des dispositions de l'article 6 du Règlement de la Coupe Seniors Jean Mérault :

« Les matches doivent avoir lieu sur des terrains répondant aux conditions de l'article 8 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime. En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime). »

Le Président de la Commission,
Laurent LEFEBVRE

Le Secrétaire de la Commission,
Jean Luc TIRET

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Mail : district@dfsm.fff.fr - Site internet : <https://dfsm.fff.fr/>